

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 04 MAI 2023

L'an deux mil vingt-trois le 04 mai à 20 h, le Conseil Municipal de la Commune de CUSY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Patricia MERMOZ, Maire.

Présents : MM. AFFOLE Stéphane. ALLAIRE Sébastien. BOGEY Serge. BROUSSE Michèle. BRUNIER Emmanuel. CARRIER Pierre. GEORGE Fabien. GRILLET Pascale. GUERRAZ Jean-Claude. KELLER André. KERCRET-FERNANDES Patricia. METRAL Sylvie. MUNOZ Véronique. VAGNARD Aurélie

Pouvoirs : BOISSON Guillaume a donné pouvoir à AFFOLE Stéphane, CARRIER Orianna a donné pouvoir à GEORGE Fabien, PERRIER Clarisse a donné pouvoir à KELLER André

Absents : MORVAN-BARTHES Corinne

Secrétaire de séance : KELLER André

Quorum : 10

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du procès-verbal du 06/04/2023
- 2 - Délibérations
 - 2.1 Débat sur le projet d'aménagement et de développement durable du PLUI Habitat mobilités bioclimatique du Grand Annecy
 - 2.2 Attribution du marché de travaux d'extension du réseau de chaleur
- 3 - Questions diverses

1 – Approbation du procès-verbal du 6 avril 2023

Approuvé à l'unanimité

2 – Délibérations

2.1 Débat sur le projet d'aménagement et de développement durable du PLUI Habitat mobilités bioclimatique du Grand Annecy

Présentation du PADD, composé de 3 grands axes déclinés en 15 orientations :

- 1. Apaiser notre territoire : créer les conditions d'un aménagement et d'un développement soutenable répondant aux enjeux humains et climatiques :**
 - 1 : Répondre aux besoins des ménages et aux enjeux des transitions nécessaires
 - 2 : Renforcer et intensifier pôles urbains et proximités pour organiser l'agglomération du quart d'heure et l'irriguer par une mobilité multimodale

- 2. Ancrer nos modes d'aménagement et de développement dans un cycle sobre et vertueux pour préserver nos ressources à long terme :**
 - 3 : Réduire consommation foncière pour atteindre zéro artificialisation nette d'ici 2050
 - 4 : Préserver les sols naturels, agricoles et forestiers
 - 5 : Préserver et valoriser trames vertes, bleues et noires dans et hors espaces urbanisés
 - 6 : Pérenniser la continuité du cycle de l'eau face au dérèglement climatique
 - 7 : Préserver et valoriser la richesse et la diversité des paysages et patrimoines
 - 8 : Assurer développement répondant aux enjeux transitions énergétique et écologique

- 9 : Prendre en compte risques dans les choix de développement et protéger population des risques et nuisances

3. Piloter un développement économique, agricole et touristique responsable et durable

- 10 : Renforcer la diversité des modes d'accueil des entreprises et des emplois
- 11 : Accompagner le parcours résidentiel des entreprises
- 12 : Adapter l'offre commerciale à l'évolution des modes de consommation
- 13 : Assurer pérennité potentiel de production agricole, valoriser production forestière
- 14 : Améliorer les conditions d'accueil d'un tourisme responsable qui régule mieux ses activités et la fréquentation du territoire
- 15 : Poursuivre le déploiement de l'enseignement supérieur et de la recherche

En complément des éléments présentés, le conseil municipal émet les remarques suivantes :

- Nécessité de mettre en place des programmations concrètes pour réaliser les axes et orientations politiques du PADD
- Être vigilant sur la rédaction du règlement écrit et plan de zonage pour traduire fidèlement le PADD, en prenant en compte les particularités de notre commune
- Favoriser les actions à disposition de la population pour rénovation des anciens bâtis qui sont très énergivores
- Demande que le BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) puisse aller jusqu'à Chauv Balmont avec mise en place d'un pôle multimodal pour inciter et faciliter accès transports collectifs.
- Questionnement sur création ZFE (Zone à Faible Emission) avec risque d'injustices et d'exclusion des personnes n'ayant pas les moyens de s'équiper de nouveau véhicule.

2.2 Attribution du marché de travaux d'extension du réseau de chaleur

Madame le Maire rappelle la consultation lancée en mars pour la réalisation des travaux d'extension du réseau de chaleur.

La remise des offres était prévue le 24 avril 2023. Cinq entreprises ont remis une offre. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 03 mai 2023 pour comparer et analyser les offres.

Le conseil municipal :

- DECIDE de retenir pour :
 - o Le lot n°1 « réseau de chaleur », l'entreprise SADE pour un montant de 192 970.00 HT
 - o Le lot n°2 « sous-stations » l'entreprise BLAMPEY SAS pour un montant de 34 862.75 € HT
- AUTORISE le Maire à signer le marché correspondant.
- DIT que cette dépense est prévue au budget primitif de la chaufferie bois.

3 - Questions diverses

- Bonne participation du premier tournoi de foot intercommunal organisée par la Commission Municipale Jeunes « sport » le 26 avril avec des équipes d'enfants des écoles de St-Ours, Gruffy, Mûres et Cusy.
- Mise en place d'un composteur par le Grand Annecy à l'entrée de l'école maternelle qui servira aux 2 écoles et au restaurant scolaire, avec la participation de la CMJ « environnement » le 3 mai.

- Participation de l'école maternelle Cusy-Chainaz les Frasses-Hery sur Alby à l'opération «défi des écoliers : le 26 mai 2023 je vais à l'école autrement qu'en voiture », organisé par le Grand Annecy.
- Opération arrachage du solidage au marais des mièges samedi matin 24 juin

Séance levée à 22 h 00 mn

Le secrétaire de séance,
André KELLER



Le Maire,
Patricia MERMOZ

